Publié le 19 novembre 2012

La nouvelle donne des territoires

L'impact de la crise et les incertitudes liées aux réformes institutionnelles ont conduit les collectivités locales à redéfinir les priorités et modalités de leur action. Quelles sont les nouvelles pratiques publiques permettant de prendre appui sur les atouts endogènes des territoires et de redonner sens au projet collectif ? C'est autour de cette question que s'est articulée la 1re plénière du Congrès.

Auteur d'une conférence introductive, **Jean Viard**, sociologue et directeur de recherches au CNRS, a campé le décor d'un « monde qui n'a jamais changé aussi vite » : fin de l'exode rural, glissement de la population vers le Sud, PIB multiplié par 4 depuis la Guerre, un système de croissance qui a changé avec une durée de vie qui s'allonge… « La société du temps long est devenue une société de mobilité », insiste-t'il. « Face à la concurrence territoriale, il faut reconstruire des territoires identitaires » : la reconquête de la ville passe par la prise en compte du temps libre et de son imaginaire, à l'instar de l'opération Paris Plage, et une offre de logement qui doit s'adapter (logement social d'avenir pour les retraités). Jean Viard, pour qui local et mondial sont deux notions complémentaires, a également souligné l'importance « de réfléchir à la société locale sous l'angle de la mobilité et d'apprendre à faire une ville confortable, non seulement pour les couches aisées et moyennes, mais aussi pour les couches populaires ».Ce besoin de local est aux yeux de **Jean-Léonce Dupont**, président de la Fédération des Epl et vice-président du Sénat, un élément porteur pour les Entreprises publiques locales qui sont non délocalisables et dont les valeurs sont en phase avec les attentes des citoyens.« Il faut redonner du sens à l'action publique, et les Epl sont bien placées », a précisé **Etienne Butzbach**, président de la Communauté d'agglomération belfortaine et vice-président de l'AdCF, évoquant la large contribution de la Sem patrimoniale (Sempat 90) en faveur de l'attractivité au Territoire de Belfort avec le portage immobilier de 300 000 m² de locaux industriels et tertiaires. Pour **Jean-Pierre Moure**, président de Montpellier Agglomération, il faut non seulement « capter les grandes évolutions qui changent la donne, mais aussi aller chercher le potentiel en croisant économie, services, aménagement du territoire et construction d'équipements ». Sans activité économique, nul développement social. « La marque Montpellier limited, dédiée à l'attractivité de nouvelles entreprises, apportera à terme 15 000 emplois ».Pour **Gilles Seigle**, directeur du développement territorial et du réseau de la Caisse des dépôts, l'attractivité de tous les territoires repose sur le triptyque : mobilité, infrastructure et équipement numérique ; savoir et université ; problématique du logement. Il a par ailleurs rappelé la vigilance de la Caisse des dépôts quant à la complémentarité des politiques et outils des régions, départements et agglomérations pour veiller à la cohérence du développement économique.

Echelle territoriale « Il faut favoriser l'intercommunalité pour relever le défi économique », a indiqué **André Vezinhet**, président du Conseil général de l'Hérault, a fortiori dans un département qui comme celui de l'Hérault accueille 15 000 nouveaux habitants chaque année.

Et **Jean-Léonce Dupont** d'avancer que « les régions françaises sont sous dimensionnées et n'ont pas un pouvoir d'action suffisant sur les collectivités de proximité que sont les communes, intercommunalités et départements ; ce qui va bouleverser la donne dans les années qui viennent, c'est la montée en puissance des

agglomérations. »

Cette séance s'est conclue sur le témoignage de **Christian Strunck**, maire de Xanten, venu exposer la situation financière difficile des municipalités allemandes, malgré la relance économique. Leurs difficultés sont principalement liées aux dépenses sociales qu'elles prennent en charge. Elles sont obligées d'économiser et de trouver d'autres sources de revenus. Par exemple, la ville de Xanten a réduit de 30 % le nombre de ses employés au cours de ces dernières années et créé une Spl d'énergie qui lui reverse tous les ans plusieurs centaines de milliers d'euros nécessaires à l'équilibre du budget municipal. De plus, Xanten valorise le foncier qu'elle possède pour le vendre aux privés, dans une logique d'aménagement du territoire.

© 2025 www.lesepl.fr